

Engagement international de la Fédération suisse d'Aéromodélisme

Depuis 2017, la FSAM a développé ses activités internationales. La raison en est qu'en 2018, la compétence en matière de réglementation des aéronefs sans occupants de moins de 150 kg a été transférée des États membres à l'Union européenne (UE). Cela a entraîné la refonte complète des réglementations existantes pour notre sport. Cette décision, et surtout celle de la Suisse d'adhérer aux nouvelles règles de l'UE, a eu un impact considérable sur le travail des fédérations nationales d'aéromodélisme. Cette nouvelle réalité a nécessité d'étendre notre travail au niveau européen afin que notre voix soit entendue. Elle a également nécessité de gros efforts au niveau national pour s'assurer que les dérogations obtenues au niveau de l'UE étaient pleinement exploitées, afin que nous puissions continuer à voler sans nouvelles restrictions majeures.

L'UE et les décideurs nationaux se sont montrés, surtout au début, très ignorants des besoins de l'aéromodélisme. Pour faire valoir nos points de vue, l'action concertée d'un large éventail d'organisations, de fédérations et d'individus en Europe et en Suisse a été nécessaire. Les résultats n'ont pu être obtenus qu'en renforçant la coopération entre les fédérations d'aéromodélisme en Europe et en collaborant avec nos collègues d'autres secteurs de l'aviation générale. En Suisse, ce travail a été effectué par l'équipe internationale de la FSAM et de ses associations régionales, en collaboration avec des collègues de l'AéCS. Au niveau international, nous avons travaillé étroitement avec des fédérations internationales et des collègues des pays voisins, dont l'European Model Flying Union (EMFU), le Deutscher Modellflieger Verband (DMFV), Europe Air Sports et la World Air Sports Fédération (FAI).

Ces dernières années ont montré à quel point il est important de s'impliquer tôt dans les processus de décision au niveau européen et national - avant que les opinions ne soient fixées et les propositions formellement publiées. Bien que nous ayons réussi la plupart du temps à défendre l'aéromodélisme avec succès et rendu possible de continuer à voler sans nouvelles restrictions majeures, nous devons rester vigilants.



Le vol à voile en modèle réduit sur une pente, pas non plus sans limites.

Dans la suite de notre travail, nous serons confrontés, entre autres, aux défis suivants :

U-Space et visibilité électronique: les autorités en Suisse et dans l'UE s'efforcent de promouvoir le développement de la technologie des drones en leur attribuant des zones d'utilisation (zones U-Space) avec une gestion centralisée et automatisée du trafic et une visibilité électronique obligatoire. Nous avons réussi à exempter notre sport de toutes les exigences U-Space et de visibilité électronique. Les autorités nationales ont maintenant commencé à délimiter les premières zones U-Space, mais certaines d'entre elles empiètent sur des régions dans lesquelles nous volons. En outre, la pression exercée sur tous les utilisateurs de l'espace aérien pour qu'ils soient visibles par voie électronique augmente.

Drones et sécurité: les drones sont devenus un instrument important (et une arme efficace dans les conflits) dans le monde entier. Parallèlement, les décideurs politiques sont de plus en plus préoccupés par les implications des drones en matière de sécurité. Début 2023, l'UE a lancé une consultation publique sur les aspects sécuritaires des drones. Il faut s'attendre à de nouvelles initiatives dans ce domaine - au niveau national et européen - qui pourraient également toucher notre sport.

Révision et développement de la réglementation actuelle de l'UE: La réglementation actuelle de l'UE sur les aéronefs sans occupants date de 2019. L'UE a commencé à revoir cette réglementation et devrait présenter des propositions de révision dans les prochaines années.

Outre les défis concrets mentionnés ci-dessus, les récentes élections européennes et le nouveau Parlement européen qui en a résulté, ainsi que la nomination d'un nouvel exécutif européen dans le courant de l'année, entraîneront de nouveaux agendas et priorités politiques qui pourraient avoir un impact sur notre sport.

Pour la plupart de ces thèmes, le travail de l'AéCS continuera à jouer un rôle important et nous aidera à établir les contacts et à apporter les contributions nécessaires. Le passé a cependant montré à quel point l'expertise spécifique et les propres contributions de la FSAM sont précieuses et nécessaires. Afin de soutenir le travail de cette dernière, nous continuerons à renforcer la coopération et les alliances avec les fédérations d'autres pays européens (y compris les relations bilatérales avec les fédérations des pays voisins) et à soutenir le travail de nos représentants européens et internationaux (EMFU, Europe Air Sports et FAI). En outre, nous poursuivrons nos échanges réguliers et nos contacts avec les décideurs européens et suisses.

Il est essentiel que nous tenions nos membres informés de toute modification des règles et des obligations. Une autre valeur ajoutée pour ceux-ci consiste dans le fait d'aider les pilotes qui souhaitent voler dans d'autres pays européens. Cela en leur fournissant des informations utiles, mais aussi, par exemple, en facilitant l'accès aux pilotes invités grâce à notre collaboration avec les fédérations des pays voisins.

Notre travail est le plus efficace lorsqu'il passe inaperçu auprès de nos membres (s'ils peuvent continuer à voler comme jusqu'à présent). Avec le soutien de nos membres, nous continuerons à faire de notre mieux pour que cela reste ainsi.

FSAM International, Jürgen Lefevere

Qui est Jürgen Lefevere?



Jürgen avec JS3

En 2014, Jürgen a redécouvert la construction et le pilotage de modèles réduits d'avions et s'est rapidement concentré sur les grands planeurs. Il a été admis dans le groupe actif de constructeurs et de pilotes de planeurs du groupe d'aéromodélisme d'Erlenbach-Herliberg, dont il est aujourd'hui le vice-président. Jürgen préfère concevoir et construire ses planeurs lui-même, avec des collègues de son club. On peut suivre l'évolution de ses derniers projets sur son blog (modellflug.lefevere.eu).

Outre ses activités de conseil pour la FSAM, Jürgen est membre du comité de l'European Model Flying Union (EMFU) et représentant de l'EMFU auprès d'Europe Air Sports. En outre, il assiste régulièrement des fédérations de toute l'Europe sur des questions de droit européen. Dans le cadre de ce travail, Jürgen bénéficie de son expérience acquise en tant qu'expert juridique et négociateur de l'UE, ainsi que lors de son activité pour la Commission européenne en tant que conseiller et fonctionnaire pendant les années 1998 à 2014.



Merveilleux Moswey de la MG Erlenbach-Herliberg